

3. Le rapport du Comité spécial du Sénat sur la gérontologie (1966).
4. Le rapport du Comité mixte spécial sur le crédit au consommateur (1967).
5. Le rapport du Comité mixte spécial sur le divorce (1967),

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Molson, appuyé par l'honorable sénateur Smith (*Queens-Shelburne*), tendant à l'adoption du quatrième rapport du Comité spécial du Sénat sur le Règlement du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.